

Québec, le 8 juin 2004

*Envoi par courrier et par télécopieur*

Ville de Montréal  
M. Marc Ostiguy  
Directeur du service de la sécurité incendie  
Quartier général sécurité incendie  
4040, avenue du Parc  
Montréal (Québec) H2W 1S8

Objet :           Projet de raccordement au réseau de gazoduc Trans Québec et Maritimes dans l'est  
de l'île de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro  
Questions supplémentaires du 8 juin 2004 questions n° 1 à 9

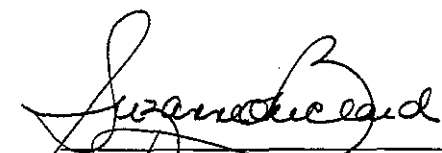
---

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique concernant le projet de raccordement au réseau de gazoduc Trans Québec & Maritimes dans l'est de l'île de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier vous soumet les questions suivantes.

Veuillez trouver, annexée à la présente, la liste des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

  
\_\_\_\_\_  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Suzanne Bouchard

p.j.

## Questionnement supplémentaire

1. Advenant que se réalise le projet de raccordement au réseau de TQM dans l'est de Montréal par la Société en commandite Gaz Métro, quels seraient les besoins supplémentaires, notamment au regard du système d'alimentation en eau, pour assurer des interventions adéquates en cas d'accidents majeurs et ce, pour les variantes considérées (voir document déposé PR3.1, p. 7.3, figure 7.1) ?
2. Si le réseau d'alimentation en eau devait être amélioré pour assurer la sécurité de la population environnante à la suite d'un incendie, qui devrait en assumer les coûts (la Ville, l'arrondissement ou le promoteur)?
3. Une cartographie sommaire pour bien localiser et illustrer toute amélioration éventuelle au réseau d'alimentation en eau qui serait requise.
4. Quelles sont les largeurs d'emprise des rues Henri-Bourassa et Maurice-Duplessis, entre l'autoroute métropolitaine ou la voie de service et l'avenue Armand-Chaput ?
5. Quels sont les utilisateurs souterrains (services établis) des emprises de ces trois voies de circulation?

---

6. Quel est l'âge des infrastructures d'égout et d'aqueduc ?
7. En quoi consiste exactement le programme de rénovation des aires industrielles de Montréal, le PRAIMONT (nature, rôle, objectifs, enveloppe budgétaire, etc) ?
8. Quelle est l'importance relative des superficies boisées pour l'arrondissement de Rivières-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles / Montréal-Est (pourcentage du territoire, nature, qualité, etc.) et quelles sont les orientations municipales en matière d'aménagement et de préservation des «zones vertes» actuelles ? (fournir s.v.p. la documentation pertinente à cet égard)
9. Dépôt des documents suivants, tel qu'entendu lors de la rencontre préparatoire :
  - le Plan d'urbanisme (sections pertinentes) et les cartes fournies devraient couvrir l'ensemble des secteurs bordant toutes les variantes (voir document déposé PR3.1, p. 7.3, figure 7.1) ; les cartes devraient avoir un titre, une légende et indiquer la source d'information (nos références : documents déposés DB23, DB24 et DB29) ;
  - les cartes illustrant l'arrondissement de Rivières-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles / Montréal-Est («synthèse des orientations pan-montréalaises» et «affectation du sol» devraient être en couleur) ; la carte 2.5.1 «les parcs et les espaces verts» devra être ajoutée (notre référence : document déposé DB28) ;
  - la carte générale de l'arrondissement de Rivières-des-Prairies / Pointe-aux-Trembles / Montréal-Est (site internet «Montréal à la carte» <http://www2.ville.montreal.qc.ca/mtlcarte/images/RDPPATME.pdf>) devra avoir un titre, une légende et être de format approprié et en couleur pour qu'elle soit lisible (notre référence : document déposé DB25).